

UN TERRITOIRE DURABLE, UNE BONNE SANTÉ

RETOUR D'EXPÉRIENCE : DES ACTIONS POUR S'INSPIRER

Coutances mer et bocage "ASSISTANTE MATERNELLE AU NATUREL"

Connecter les tout-petits à la nature
pour leur santé physique et mentale



AVRIL Association

- > Créé en 1983.
- > Siège social à Coutances.
- > Spécialisée dans l'éducation au développement durable.
- > Par des pratiques participatives, elle entend valoriser le bocage et le littoral de la Manche, sensibiliser à la protection et à la promotion de l'environnement et de la biodiversité des territoires.

www.associationavril.org

L'ESSENTIEL

Consciente de la nécessité de favoriser le lien des enfants à la nature, l'association AVRIL, imagine et collabore avec la Communauté de communes Coutances mer et bocage (CMB), pour mettre en place un projet intitulé "Assistante Maternelle au naturel" afin de sensibiliser et d'éduquer les jeunes enfants à l'environnement. À ce titre, l'équipe d'AVRIL propose des formations aux Assistantes Maternelles et des ateliers participatifs aux tout-petits pour leur faire découvrir la nature, ses enjeux et le lien entre santé et environnement.

L'ORIGINE DU PROJET

L'association AVRIL constate un manque d'animations éducatives sur les thèmes liés à l'environnement pour les enfants de son territoire. AVRIL décide de sensibiliser les assistantes maternelles et les animateurs/animateuses de relais petite enfance à la nature et à ses bienfaits. Pour les jeunes enfants, les activités de plein air répondent à de nombreux enjeux liés à la santé et à l'environnement : bonne santé physique et mentale, moins de maladies liées à la sédentarité, etc. (voir focus). Par ricochet, c'est également un bon moyen de transmettre aux parents l'importance du lien avec la nature dans le processus de construction et de développement de leur enfant.



Chiffres clés

- > **12 à 13 %** des assistantes maternelles du territoire ont été formées.
- > L'ensemble des **6 relais petite enfance** travaillent sur ce projet (sur le territoire de Coutances mer et bocage).
- > **3 à 4 animations** par relais petite enfance par an.
- > **10 assistantes** maternelles ont signé la charte.



L'ACTION PAS À PAS

CONTACTER DES EXPERTS

En amont de la mise en place du projet "assistante maternelle au naturel", l'association AVRIL contacte la Protection Maternelle et Infantile (PMI) pour échanger avec des médecins et un puériculteur. Cette démarche a pour but de recueillir des éléments utiles à la concrétisation du projet et notamment de s'assurer de prendre des décisions en cohérence avec l'objectif de reconnexion à la nature chez l'enfant.

COORDONNER UN ENSEMBLE D'ANIMATIONS ENVIRONNEMENTALES

Avant le projet d'AVRIL, les interventions réalisées dans les relais de la petite enfance pour éveiller les tout-petits à la nature étaient ponctuelles. Une fois le projet enclenché, des actions majeures d'éducation à l'environnement des tout-petits sont organisées par l'association avec un club nature et une formation délivrée aux assistantes maternelles.

PROPOSER UN CLUB NATURE POUR LES TOUT-PETITS ET LES ADULTES ACCOMPAGNATEURS

Le projet débute avec la mise en place d'un club nature. Basé sur les sens et le développement psychomoteur de l'enfant, l'équipe d'AVRIL organise des événements et des activités ludiques dédiées aux tout-petits. Elle propose des actions pour les faire agir (petits protocoles scientifiques) et d'autres actions favorisant le contact de l'enfant avec la nature (toucher les arbres, s'asseoir dans l'herbe). L'idée est de montrer aux assistantes maternelles l'importance des jeux en plein air pour les tout-petits. L'association entend également lever les freins liés aux risques des sorties en extérieur (peur de la saleté, des blessures, etc.) en exposant les pistes à suivre afin de mener ces activités en toute sécurité (combinaisons protégeant de la salissure, etc.).

FORMER LES ASSISTANTES MATERNELLES À LA NATURE

AVRIL propose une formation aux professionnels de la petite enfance qui souhaitent se former à la santé-environnement. Pour offrir une formation adaptée à leurs besoins, l'association transmet un questionnaire aux assistantes maternelles afin d'établir un diagnostic de leurs expériences de nature avec les enfants gardés. Dans le cadre de ce questionnaire, plusieurs sujets sont traités, incluant notamment les pratiques saines et durables dans la maison, la possession d'un jardin, le temps passé en pleine nature. Cette démarche pousse les assistantes maternelles à réfléchir à leurs propres pratiques et à leurs éventuelles modifications. Une première session de formation est alors organisée. Elle donne des pistes aux AM et les libère des contraintes liées à ce type d'activité (saleté, etc.). Voyant le succès de la formation, l'association entreprend une deuxième session, cette fois-ci consacrée à la transmission de connaissances sur l'environnement pour savoir reconnaître les essences d'arbres du bocage, quelques fleurs communes et les petits animaux du milieu bocager.

CRÉER UNE CHARTE

Au vu de l'implication des assistantes maternelles dans le projet, l'association AVRIL décide de rédiger une charte "assistante maternelle au naturel". Il s'agit de valoriser les démarches de développement durable menées par les assistantes maternelles à partir d'un cahier des charges regroupant six thèmes : alimentation, transport, santé, vie sociale, déchets, eau et biodiversité.

METTRE EN PLACE D'AUTRES ACTIONS

L'équipe AVRIL continue d'accompagner les assistantes maternelles dans leur quête d'activités en extérieur. De nouveaux projets émergent régulièrement, notamment la création de "Un jardin d'AVRIL s'anime" dans lequel les assistantes maternelles emmènent les enfants afin de les sensibiliser à la biodiversité.

LES BIENFAITS DE LA NATURE CHEZ L'ENFANT :

- › **Le développement psychomoteur de l'enfant est favorisé** par des promenades et des activités de plein air ainsi que son bien-être physique et psychologique.
- › **L'exposition à une multiplicité d'habitats naturels permet le développement de réponses immunitaires** aux allergènes et à d'autres facteurs susceptibles de causer des maladies tels que les microbes.
- › **Les cinq sens de l'enfant sont sollicités dans la nature**, ce qui lui permet de les développer plus aisément.
- › **Les activités dans la nature détachent l'enfant des écrans et favorisent sa créativité.**
- › **Les risques sur la santé se voient diminués** (qualité de l'air en intérieur souvent plus mauvaise qu'en extérieur, maladies induites de la sédentarité, alimentation saine, etc.).
- › **Par le biais des jeux de plein air, l'enfant se familiarise avec la faune et la flore** et développe des connaissances qu'il transmettra ensuite à son entourage.

CINQ RAISONS POUR AGIR :

- 1 Sensibiliser et reconnecter les tout-petits et les adultes accompagnateurs à la nature.**
- 2 Faire découvrir la biodiversité de proximité.**
- 3 Permettre aux professionnels d'accroître leurs compétences et de pratiquer une éducation à la santé-environnement au quotidien dans leurs structures et dans leurs domiciles.**
- 4 Favoriser l'épanouissement des enfants grâce aux activités de plein air et limiter les risques pour leur santé (sédentarité, qualité de l'air intérieur, alimentation saine et durable, etc.).**
- 5 Promouvoir les méthodes des "assistantes maternelles au naturel" auprès des parents sensibles aux questions de santé et d'environnement.**

MOYENS HUMAINS OU FINANCIERS :

> Un soutien financier de :

- la Communauté de communes Coutances mer et bocage
- la DREAL
- l'ARS
- Département de la Manche

> Des assistantes maternelles volontaires et impliquées dans le projet.



POINTS DE VIGILANCE

- › Il convient d'établir un lien de confiance entre les différentes parties prenantes du projet.
- › Pour démarrer le projet sur de bonnes bases, il est préférable de se faire accompagner par des professionnels compétents.
- › Il est indispensable de mettre en relation le secteur associatif et les collectivités.
- › Il est important d'aller à la rencontre des assistantes maternelles pour leur présenter le projet et ses avantages.

CLÉS DE LA RÉUSSITE

- › La connaissance des différents acteurs et réseaux du territoire.
- › L'implication des acteurs.
- › La présence d'une association porteuse du projet sur le territoire et sa capacité à mobiliser les acteurs.

PERSPECTIVES

L'association AVRIL a pour ambition de maintenir son accompagnement auprès des assistantes maternelles du territoire. Elle prévoit également de leur proposer des formations plus spécifiques, notamment liées à la reconnaissance des plantes et des insectes.

Par ailleurs, AVRIL a la volonté de communiquer sur son projet pour qu'il puisse être développé sur d'autres territoires. Elle transmet les connaissances nécessaires à la réalisation du projet au GRAINE Normandie, association qui met en réseau les acteurs de l'EEDD (Éducation à l'Environnement et au Développement Durable). AVRIL a également participé à la journée départementale des assistantes maternelles le 19 novembre 2022.

GRAINE Normandie : <https://graine-normandie.net/>

UN DOCUMENT POUR SE LANCER



Soutenir les pratiques d'éducation à la nature dans la petite enfance

GRAINE Normandie, 14 p.

Présentation de 6 actions à mener auprès des tout-petits et/ou des assistantes maternelles en vue de les sensibiliser à la nature et à ses bienfaits.

<https://bit.ly/document-GRAINE>

ILS LE FONT AUSSI

Le groupe "santé-environnement" du GRAINE Normandie (14)

Le GRAINE Normandie met à la disposition des professionnels du secteur, intervenant en éducation santé-environnement, une commission de travail pour apprendre à se connaître, échanger sur les actions, les expériences et les savoir-faire, travailler ensemble sur des sujets précis et assurer la montée des compétences collectives.

<https://graine-normandie.net/projet/sante-environnement/>

Véronique DESFEUX-MEZIERE

Directrice de l'Association AVRIL
L'aquascole - 1 rue du vîquet
50200 St Pierre de Coutance

02 33 19 00 35

direction@associationavril.org

www.associationavril.org



ANBDD, décembre 2022

Crédits photos : AVRIL

Remerciements : Véronique Desfeux-Mézière (AVRIL)